



Autorité de Régulation des  
Télécommunications et des Postes

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Autorité de Régulation des  
Télécommunications et des Postes

# CERTIFICAT D'AGREMENT

POUR EQUIPEMENT RADIOELECTRIQUE - N°072731/AG/ER

(Délivré en application des dispositions des articles 70 à 73 de la Loi n°2018-28 du 12 décembre 2018 portant Code des Communications électroniques et de la décision n° 2021-011 du 27 août 2021 définissant les conditions d'agrément préalable des équipements terminaux, des installations radioélectriques et des installateurs)

Le Directeur Général de l'ARTP certifie que **l'Équipement Radioélectrique** suivant, dont les caractéristiques techniques sont fixées en annexe, a reçu l'agrément préalable de l'ARTP et peut en conséquence être mis en vente et utilisé au Sénégal :

**Désignation :** Carte adaptateur sans fil  
**Marque :** RASPBERRY Pi  
**Type :** RASPBERRY Pi 5  
**Constructeur :** Raspberry Pi Ltd., Royaume-Uni

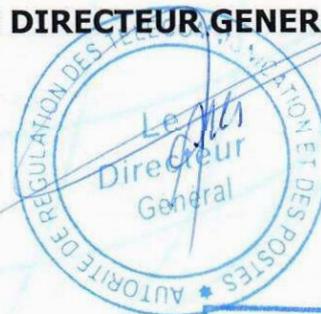
L'agrément est accordé pour une durée indéterminée.

Toute modification des caractéristiques d'un équipement agréé ou de sa dénomination commerciale ou technique ou de son aspect extérieur entraîne l'annulation ou la suspension de l'agrément.

Dakar, le

22 DEC 2023

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARTP



Abdou Karim SALL